

Campagne d'évaluation des sites humides emblématiques 2010-2020 : premiers résultats



Dans le cadre du Plan National d'Action en faveur des zones humides, le Ministère (par son service statistique) assure depuis 2003 un suivi décennal de l'état et de l'évolution des zones humides en France par le biais d'une enquête transmise à l'ensemble des référents gestionnaires et des pilotes de sites humides emblématiques.

La dernière évaluation portant sur la période 2000-2010 a permis de dresser un bilan des zones humides françaises : 48 % des sites emblématiques présentent des milieux humides qui se dégradent entre 2000 et 2010.

L'évaluation a été relancée fin 2019 sur les territoires pour la période 2010-2020.

Premiers résultats à Janvier 2020

La première phase de l'évaluation s'est achevée le 31 décembre dernier avec la clôture des réponses au questionnaire.

439 questionnaires exploitables (contre 245 sur la précédente période 2000-2010) ont été complétés dans leur intégralité ou partiellement par près de **500 référents** permettant de couvrir **78% des 223 sites de l'évaluation** (soit **175 sites : 150 FM & 25 OM**).

Certains groupes de sites ont été intégralement couverts (zones humides de plaines intérieures, sites RAMSAR) voire quasiment (zones humides du littoral méditerranéen, massifs à tourbières) avec une forte mobilisation de référents pour des sites tels que le Marais Poitevin (12), Mont du Forez (8), ZH associée à l'étang de Berre (8) ou encore la Baie du Mont Saint Michel (6).

Certains territoires d'Outre-mer ont également fait l'objet d'une forte implication (Nouvelle-Calédonie, St Pierre et Miquelon, TAAF, Guyane, Mayotte, Wallis et Futuna). Malgré un taux de couverture qui avoisine celui de la précédente évaluation (seulement 51% contre 52% sur la campagne 2000-2010) nous pouvons nous satisfaire d'une réponse pour des territoires ultramarins qui n'avaient fait aucun retour jusqu'à présent (Réserve Naturelle Nationale des Terres Australes Françaises, Île d'Europa, Lagon de Moorea, Anaonii, Les 14 étangs de St Martin).

L'ensemble de ces éléments permettra de fournir d'ici le Congrès international de la Nature de l'UICN de Marseille en juin, des premières informations synthétiques de l'état et de l'évolution des zones humides françaises sur la période 2010-2020.

Cette information à dire d'experts sera également enrichie et affinée par l'exploitation de données « terrain » (occupation des sols, qualité de l'eau, patrimoine naturel, espaces protégés, tourisimes, etc.). Certaines de ces données, pour lesquelles nous disposons d'une information actualisée récente, (cas par exemple de l'[état de conservation des milieux humides naturels issus de la DHFF](#)) permettront de renforcer le message extrait de l'évaluation. Vous serez très prochainement contacté pour identifier les bases de données disponibles que nous pourrions exploiter dans ce cadre.

Des portraits de territoires dynamiques seront réalisés par site afin de valoriser le travail collectif engagé et permettront au référent de positionner le site dont il a la charge ou sur lequel il intervient par rapport au site d'une même typologie de zones humides.

Pour mémoire : le questionnaire traitait des thématiques suivantes : Les activités humaines et leurs pressions, l'étendue et l'état des milieux humides présents sur le site, l'état des espèces communes et à forts enjeux, les problématiques liées à l'hydrologie et l'hydraulique, les problématiques liées à la faune et la flore envahissantes, les effets du changement climatique et les impacts perçus ou potentiels, les services rendus à la société.

Une information générale sur l'ENSHE est disponible sur : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-nationale-des-sites-humides-emeblématiques-campagne-2010-2020?list-enquete=true>